



**Ensemble & Solidaires**  
**UNRPA Sauzet**  
**« La Joie de Vivre »**



Sauzet le 04 Avril 2024

## **« La Joie de Vivre » Journée Champêtre 2024**

**Notre traditionnelle « Journée champêtre de l'été » se déroulera au Stade René Roche** (ou au Dauphin en cas de mauvais temps)  
**le Dimanche 7 Juillet 2024.**

Elle débutera vers 11h 45 – 12h par un **apéritif** avec Rosé pêche et Rosé châtaigne, Ricard, Whisky, Jus de fruits,, accompagné de parts de quiches, pizzas, pissaladières, servi par les dirigeants.

Vers 12h 30, **repas** sous les ombrages, avec au menu :

- Couscous royal.
- Fromage.
- Fruits de la plaine de Sauzet.
- Tartes aux abricots.
- Café, pousse café.
- Vin Rosé et Rouge.



***Cette année, il faudra apporter vos couverts (Assiette, verre, couteau, fourchette).***

### **L' après-midi :**

Concours de pétanque amical, à la mêlée, en doublettes (mixtes dans la mesure du possible).

Les 2 vainqueurs recevront le challenge « La Joie de Vivre » et se verront offrir chacun une place pour la sortie surprise de 2025.

Pensez à apporter vos boules ! Des jeux de cartes et des tapis seront à la disposition des joueurs de belote, ainsi que des jeux de société.

Une tombola vous sera proposée après le repas avec de nombreux lots à gagner.

### **Prix de la journée (apéritif, repas, concours de pétanque) :**

- 22 € pour les adhérents de La Joie de Vivre,
- 28 € pour les non-adhérents,
- 16 € pour les moins de 15 ans.

### **Inscription (obligatoire) auprès de :**

Gérard MAGAT                    227 Allée des Glycines 26740 Sauzet, Tél : 04 75 50 17 53 ou 06 68 72 51 48.  
Stéphan GUILLET                133 Route de Montélimar 26740 Sauzet, Tél : 04 75 51 80 58 ou 06 62 07 42 54.  
Jacqueline Kolankiewicz      30 Chemin de la Rochelle 26200 Montélimar, Tél : 06 76 15 64 29.

### **Jusqu' au 22 Juin 2024.**

**ou en déposant** votre chèque dans la boîte à lettres UNRPA de la Mairie (à gauche de la porte du secrétariat).

### **Chèque à établir impérativement à l'ordre de UNRPA Sauzet.**

**IMPORTANT :** Toute inscription devra être accompagnée du chèque correspondant sinon elle ne sera pas prise en compte.